

Extrait du registre des délibérations

Conseil communautaire du 16 mars 2023

n° 041-23 C

Objet : *RS - Projet de SCCV entre Cristal Habitat et la société Bouygues Immobilier pour l'acquisition d'un tènement bâti et la réalisation d'une opération de logements à Challes-les-Eaux - Autorisation de prise de participation de Cristal Habitat au sein de la SCCV*

- date de convocation le 10 mars 2023
- nombre de conseillers en exercice : 82

L'an deux mille vingt-trois, le jeudi seize mars à dix-neuf heures quinze, les membres du Conseil communautaire de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Sonnaz, salle d'évolution (à côté de la mairie), sous la présidence de Philippe Gamen, président de Grand Chambéry.

- étaient présents : 65

Aillon-le-Jeune	Serge Tichkiewitch
Aillon-le-Vieux	
Arith	Cécile Trahand
Barberaz	Arthur Boix-Neveu - Danièle Goddard
Barby	Christophe Pierretton
Bassens	Martine Lambert - Alain Thieffenat
Bellecombe-en-Bauges	Eric Delhommeau
Challes-les-Eaux	Josette Rémy
Chambéry	Jimmy Bâabâa - Marie Bénévise - Daniel Bouchet - Sophie Bourgade - Florence Bourgeois - Pierre Brun - Michel Camoz - Alain Caraco - Jean-Benoît Cerino - Aloïs Chassot - Philippe Cordier - Sabrina Haerinck - Aurélie Le Meur - Raphaële Mouric - Micheline Myard-Dalmais - Martin Noblecourt - Gaëtan Pauchet - Benoit Perrotton - Thierry Repentin - Farid Rezzak - Philippe Vuillermet
Cognin	Corinne Charles - Franck Morat
Curienne	
Doucy-en-Bauges	Marie Perrier
Ecole	Hervé Ferroud-Plattet
Jacob-Bellecombette	Brigitte Bochaton - Bruno Stellan
Jarsy	Pierre Duperier
La Compôte	Jean-Pierre Fressoz
La Motte-en-Bauges	Damien Regairaz
La Motte-Servolex	Luc Berthoud - Alain Gaget - Hélène Jacquemin - Pascal Mithieux - Céline Vernaz
La Ravoire	Grégory Basin - Alexandre Gennaro - Chantal Giorda
La Thuile	Dominique Pommat
Le Châtelard	
Le Noyer	Philippe Gamen
Les Déserts	Sandra Ferrari
Lescheraines	
Montagnole	Jean-Maurice Venturini
Puygros	
Saint-Alban-Leysses	Anne-Marie Barouti - Michel Dyen - Alain Saurel
Saint-Baldoph	Danielle Romagnoli
Saint-Cassin	Jocelyne Gougou
Sainte-Reine	Philippe Ferrari
Saint-François de Sales	Maryse Fabre
Saint-Jean-d'Arvey	Christian Berthomier
Saint-Jeoire-Prieuré	Jean-Marc Léoutre
Saint-Sulpice	Marcel Ferrari
Sonnaz	Daniel Rochaix
Thoiry	Philippe Marin
Vérel-Pragondran	Jean-Pierre Coendoz
Vimines	Corine Wolff

- conseiller excusé représenté par un suppléant : 2

Christophe Richel - Thierry Tournier

- conseillers excusés ayant donné pouvoir : 11

de Stéphane Bochet à Jean-Pierre Fressoz - de Claudine Bonilla à Gaëtan Pauchet - de Vincent Boulnois à Luc Berthoud - de Jean-Pierre Casazza à Martin Noblecourt - de Isabelle Dunod à Jean-Benoît Cerino - de Christian Gogny à Cécile Trahand - de James Hallay à Josette Rémy - de Max Joly à Philippe Gamen - de Sylvie Koska à Benoit Perrotton - de Claire Plateaux à Sophie Bourgade - de Alexandra Turnar à Aloïs Chassot

- conseillers excusés : 6

Frédéric Bret - Christelle Favetta-Sieyes - Laïla Karoui - Luc Meunier - Emilio Pla Diaz - Walter Sartori

GRAND CHAMBERY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex
04 79 96 86 65 - grandchambery.fr - @GrandChambery - cmag-agglo.fr

Conseil communautaire du 16 mars 2023

délibération n° 041-23 C

objet **RS - Projet de SCCV entre Cristal Habitat et la société Bouygues Immobilier pour l'acquisition d'un tènement bâti et la réalisation d'une opération de logements à Challes-les-Eaux - Autorisation de prise de participation de Cristal Habitat au sein de la SCCV**

Thierry Repentin, vice-président chargé de l'habitat et du foncier associé, indique que la SEM Cristal Habitat, opérateur du logement sur le territoire de Grand Chambéry, sollicite Grand Chambéry aux fins de mener un partenariat avec la société Bouygues Immobilier pour l'acquisition d'un tènement bâti et la réalisation d'une opération de logements sis 1876 avenue de Chambéry à Challes-les-Eaux.

Ce tènement, composé de deux parcelles cadastrées D228 et D229 d'une surface totale d'environ 3 055 m², supporte actuellement un local professionnel d'une surface d'environ 710 m² (dont 265 m² en sous-sol) comprenant des locaux commerciaux, bureaux et atelier, ainsi qu'un bâtiment annexe d'une surface d'environ 100 m². L'actuel locataire a officiellement donné congé par courrier du 9 février 2023 et quittera les lieux en août 2023.

Le projet serait porté par une société civile de construction-vente (SCCV) à créer pour réaliser la démolition des bâtiments existants et la construction de 55 logements environ répartis sur 2 ou 3 bâtiments, dont 19 logements sociaux (35 %) et 36 logements en accession. Le projet permettrait de développer 3 700 m² de surface de plancher avec les stationnements correspondants pour un montant d'acquisition foncière de 1 550 000 euros.

Aux termes de l'article L. 1524-5 du code général des collectivités territoriales, « à peine de nullité, toute prise de participation directe d'une société d'économie mixte locale dans le capital d'une autre société fait préalablement l'objet d'un accord exprès des collectivités territoriales et de leurs groupements actionnaires disposant d'un siège au conseil d'administration ou au conseil de surveillance en application du premier alinéa. »

Cristal Habitat sollicite dans ce cadre Grand Chambéry, actionnaire de la SEM, afin de l'autoriser à prendre des parts au sein de cette SCCV à créer avec Bouygues Immobilier, à hauteur de 30 % du capital social de 1 000 €, la société Bouygues Immobilier détenant alors 70 % du capital de la structure.

Vu le code de la construction et de l'habitation, et le code général des collectivités territoriales, notamment son article L. 1524-5,

Vu les statuts de Grand Chambéry qui disposent que la Communauté d'agglomération est compétente en matière d'équilibre social de l'habitat,

Vu la délibération n° 201-19 C du Conseil communautaire du 18 décembre 2019 approuvant le Plan local d'urbanisme intercommunal de Grand Chambéry tenant lieu de Programme local de l'habitat et de Plan de déplacements urbains (PLUi-HD),

Vu les statuts de Cristal Habitat,

Vu le courrier du 1^{er} mars 2023 de Cristal Habitat à Grand Chambéry sollicitant l'autorisation de l'actionnaire majoritaire pour la création de la SCCV entre la société Bouygues Immobilier et Cristal Habitat,

Le Conseil communautaire de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité (Thierry Repentin ne prenant pas part au vote) :

Article 1 : autorise au nom de Grand Chambéry, en tant qu'actionnaire de Cristal Habitat, la création d'une SCCV entre Cristal Habitat et la société Bouygues Immobilier dans la commune de Challes-les-Eaux,

Article 2 : autorise la prise de participation de Cristal Habitat au sein de cette SCCV à créer avec Bouygues Immobilier, à hauteur de 30 % du capital social de 1 000 €,

Article 3 : autorise le président ou son représentant à signer toute pièce afférente à cette délibération.

ACCUSE DE RECEPTION CONTROLE DE LEGALITE

Nature de l'acte : **Délibération I-Parapheur**

Numéro attribué à l'acte : **041-23 C**

Objet de l'acte : RS - Projet de SCCV entre Cristal Habitat et la société Bouygues Immobilier pour l'acquisition d'un tènement bâti et la réalisation d'une opération de logements à Challes-les-Eaux - Autorisation de prise de participation de Cristal Habitat au sein de la SCCV

Thème Préfecture : 1 - Commande Publique 4 - Autres types de contrats 1 - Délibérations 2 - Conventions publiques d'aménagement

Date de l'acte : 23 mars 2023

Annexe(s) :

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20230323-lmc1H29144H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H29144H1

Date de transmission en Préfecture : 23 mars 2023

Date de réception en Préfecture : 23 mars 2023

Publication sur le site internet: jeudi 23 mars 2023